Date de mise en ligne : le 12 novembre 2026

D2026-130

VILLE DU PECQ

DECISION

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Marché de prestations de traiteur pour le repas des Séniors 2027

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la Ville du PECQ,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services
- à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux,

ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la consultation relative à un marché de prestations de traiteur pour le Repas des Séniors 2027 lancée le 7 juillet 2026,

Considérant l'offre économiquement la plus avantageuse du candidat AUX PAVES NORMANDS (nom commercial : COUDRAY TRAITEUR),

DECIDE

De signer le marché de prestations de traiteur pour le repas des Séniors 2027 avec la société AUX PAVES NORMANDS COUDRAY TRAITEUR, sise MIN de ROUEN, avenue du Commandant BICHERAY – 76 000 ROUEN.

Le marché est conclu à compter de sa notification et se termine le lendemain du dernier jour de la manifestation.

Le prix unitaire du repas est fixé à 42.50 € H.T (dont 37.50 € H.T pour le repas avec une T.V.A applicable de 10% et 5 € H.T pour les boissons avec une T.V.A applicable de 20%) soit 47.25 € T.T.C.

Le montant maximum des commandes pour le marché est de 38 000 € T.T.C.

Les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Au Pecq, le 5 novembre 2026

Le Maire,

MAIRIE DU PECQ 78230 YVELINES

Accusé de réception en préfecture
078-217804814-20261105-D2026-130-AR
Date de réception préfecture : 12.11.2026

Anne-Laure de BROSSES